

ACCC Informatique. Aussitôt certifié Cegid



Christophe Catteau, cogérant de ACCC Informatique à Plescop.

Les créateurs

Christophe Catteau et Catherine Allano sont associés au sein de la nouvelle entreprise ACCC Informatique, installée à Plescop, zone d'Atlanparc depuis début janvier. Commercial pendant 15 ans au sein de l'éditeur de logiciel de gestion pour entreprise Cegid, puis ensuite chez Microfirst à Lorient, Christophe Catteau a décidé de devenir indépendant dans la distribution et l'accompagnement de logiciels Cegid. Il est accompagné de Catherine Allano, ancienne directrice administrative et financière qui a pu vérifier en entreprise la pertinence des solutions Cegid avant de devenir consultante.

Le concept

Distributeur exclusif de solutions Cegid, numéro un français du logiciel de gestion basé à Lyon, ACCC Informatique se différencie d'autres prestataires par son orientation finance, fiscalité et ressources humaines. « Nous ne revendons pas toute la gamme des solutions Cegid mais uniquement les modèles fonctionnels auprès des DAF et des RH », indique Christophe Catteau dont la cible concerne les PME de 30 à 500 salariés en Bretagne et Pays-de-la-Loire. ACCC Informatique, déjà certifié Cegid - gage de qualité - se charge de tout : distribution, installation, paramétrage, formation, assistance et hotline. « Notre force est d'apporter nos compétences métiers spécifiques dans les domaines de la finance et des ressources humaines. De proposer aux entreprises de traiter leurs liasses fiscales et de prendre en compte les nouvelles réglementations en matière de salaires », poursuit le cogérant. « En période de turbulences économiques, les entreprises ont besoin de logiciels performants pour analyser et contrôler leur gestion. Des outils de pilotage qui leur donnent les bonnes informations au bon moment afin de prendre des décisions. »

Les perspectives

Avec déjà quelques références clients, comme Fimor au Mans (90 salariés, dix millions d'euros de chiffre d'affaires), ACCC Informatique espère développer rapidement de nouveaux contrats réguliers. Dès la fin mars, un poste d'assistante commerciale a été créé, à temps partagé. En septembre prochain, ACCC Informatique souhaite embaucher un second consultant. « Pour permettre le déploiement des solutions et l'assistance téléphonique simultanément », précise Christophe Catteau. L'entreprise vise six emplois dans les deux ans et un objectif de 400.000 euros de chiffre d'affaires dès cette année. www.a3c-informatique.fr